Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE L'ESSONNE

CABINET DU PREFET

Bureau de la Communication Interministérielle

Évry, le 23 novembre 2015

INVITATION PRESSE

Lutte contre les violences faites aux femmes : signature de la convention pour la mise en place du dispositif Téléprotection Grave Danger (TGD)

La lutte contre les violences faites aux femmes est un enjeu prioritaire pour le Gouvernement incarné notamment par le 4e plan interministériel de prévention et de lutte contre les violences faites aux femmes.

Ce dispositif a pour objectif de protéger les femmes du risque de renouvellement d'actes de violence de leur conjoint ou compagnon, faisant ou ayant fait l'objet de poursuites pour violences conjugales. Sur décision du Parquet et à la condition d'être effectivement séparées de l'auteur des violences, elles bénéficieront d'un téléphone portable équipé d'un bouton d'appel préprogrammé qui les mettra en contact avec un opérateur, un professionnel de l'écoute susceptible de les rassurer et de solliciter l'intervention de la police ou de la gendarmerie.

Le dispositif TGD, désormais déployé sur tout le territoire national, était déjà en expérimentation en Essonne depuis novembre 2013. Une nouvelle convention sera signée entre le préfet de l'Essonne, le président du tribunal de grande instance d'Évry, le procureur de la République, le président du Conseil régional, le président du Conseil départemental, le directeur général de GTS Mondial Assistance, la déléguée régionale Île-de-France Sud et Est Orange et la présidente de l'association MEDIAVIPP 91.

Le dispositif TGD, désormais déployé sur tout le territoire national, existe déjà en Essonne depuis novembre 2013. Une nouvelle convention, qui permettra la mise en place initiale de onze terminaux de nouvelle génération, sera signée entre le préfet de l'Essonne, le président du tribunal de grande instance d'Évry, le procureur de la République, le président du Conseil régional, le président du Conseil départemental, le directeur général de GTS Mondial Assistance, la déléguée régionale Île-de-France Sud et Est Orange et la présidente de l'association MEDIAVIPP 91.

Vous êtes cordialement invités à assister à cet événement, où un dossier de presse vous sera remis, le :

jeudi 26 novembre 2015 à 17h30
Cabinet du Préfet – Salle Jean Moulin

Les accréditations seront enregistrées jusqu'au jeudi 26 novembre 2015 – 12h00, à cette occasion, vous voudrez bien nous communiquer votre numéro de carte de presse.

Contact presse :

Nathalie ROUSSELET, Chef du Bureau de la communication interministérielle :
Tel. : 01 69 91 90 54 – 07 77 96 23 89 Fax 01 69 91 96 68 – courriel nathalie.rousselet@essonne.gouv.fr
Nadiège JOLY, Adjointe à la Chef du Bureau de la communication interministérielle :
Tel. : 01 69 91 90 37 – 06 27 06 10 65 Fax 01 69 91 96 68 – courriel nadiege.joly@essonne.gouv.fr

@PREFECTURE91